



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 11 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°3

SECOUSSE SISMIQUE RESSENTIE PRINCIPALEMENT, POUR LA DRÔME, A MONTÉLIMAR ET SES ENVIRONS

Les services de l'État et les opérateurs compétents effectuent toutes les vérifications nécessaires des ouvrages d'art, bâtiments, usines, pouvant présenter un risque dans leur utilisation suite au séisme intervenu ce jour. Aucun dégât n'a été recensé à ce stade y compris sur le site nucléaire du Tricastin.

Des répliques restent possibles. Les conseils aux populations figurent en fin de ce communiqué de presse.

Pour rappel

Un séisme de magnitude 5,1 sur l'échelle de Richter s'est produit en Ardèche, possiblement à proximité du Teil, à 11h52. Il a été ressenti en Drôme, notamment dans les environs de Montélimar.

Un blessé grave est à déplorer à Montélimar suite à la chute d'un échafaudage.

Aucun dégât majeur n'a été recensé à ce stade dans le département. La situation actuelle ne nécessite aucune précaution particulière, sauf décision contraire des autorités locales. Aucun dégât n'a été recensé sur l'ensemble des installations nucléaires du Tricastin.

Les services du SDIS restent mobilisés et ont envoyé des renforts en Ardèche, pour aider aux secours.

Il est rappelé qu'il convient de contacter le 18 uniquement en cas de dégât ou de malaise réellement constaté.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr

QUE FAIRE EN CAS DE SÉISME



SI VOUS VIVEZ DANS UNE ZONE SISMIQUE,



PENSEZ À PRENDRE QUELQUES PRÉCAUTIONS :



Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité.



Fixez les appareils et les meubles lourds afin qu'ils ne soient pas projetés ou renversés.



Étudiez l'opportunité de réaliser un diagnostic de vulnérabilité de votre bâtiment et, le cas échéant, les mesures possibles de renforcement.



Adoptez les bonnes pratiques numériques en situation d'urgence. RDV sur : www.gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence



PENDANT LES SECOURSES



N'allez pas chercher vos enfants : ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire.

SI VOUS VOUS TROUVEZ À L'INTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT



Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides.



Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.



Si vous êtes au rez de chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment éloignez-vous.

SI VOUS VOUS TROUVEZ À L'EXTÉRIEUR



Ne restez pas à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures, cheminées, etc.

EN VOITURE



Arrêtez-vous, mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments, d'arbres... Ne sortez pas avant la fin de la secousse.



Attention, après une première secousse, méfiez-vous toujours des répliques : il peut y avoir d'autres secousses.



APRÈS LE SÉISME



Sortez avec précaution des bâtiments et restez éloignés de ce qui peut s'effondrer.



Évitez de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux de communication.



N'empruntez pas les ascenseurs.



Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme ni étincelle.



Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes Twitter et Facebook officiels : @gouvernementFr, @place_Beauvau, comptes de la préfecture et des autorités locales.

Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/risques

